

Le compte rendu de la réunion du 12 septembre 2024 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Ateliers de réflexion « A votre santé » du Conseil de développement :

- 26/09/2024 Soirée n°5 : Table ronde autour de l'accès aux soins sur notre territoire. Présentation par le Directeur et un médecin de l'Hôpital. Ils aimeraient pouvoir construire une extension pour les urgences, du terrain foncier est disponible mais les propriétaires ne l'envisagent pas. Pourtant cette cité sanitaire est un exemple de bonne entente entre le privé (Clinique mutualiste) et l'Hôpital public.
- 08/10/2024 Soirée n°6 : Présentation de l'étude de zone par la DREAL. La conclusion de cette étude est que l'état de santé des habitants du secteur n'est pas plus mauvais que dans les autres régions et ne justifie pas de recherches supplémentaires (Épidémiologie).

Cette réunion a été l'occasion de demander si la création d'un comité de suivi pour les Chantiers de l'Atlantique pourrait être mise en place, l'entreprise étant classée au même titre que les sociétés Airbus Atlantique et Rabas Protec qui elles, sont soumises à des CSS. Rechercher des contacts.

Prochaine réunion le 21/11/2024

- 2. Invitation de La CARENE, à la réunion de rentrée** le 24/09/2024, au Théâtre : Thème : « Du grand au petit cycle de l'eau, une ressource à préserver » Conférence très intéressante de Emma Haziza, hydrologue et de 2 élus de La Carene.
- 3. Invitation de la Mairie à une réunion publique « Ma ville jardin au bord de l'océan »**, le 26/09/2024 à Cinéville. SPCNE n'a pas pu participer. Cause conseil de développement « santé »
- 4. Conseil de Développement : séance plénière de rentrée**, le 03/10/2024 à St-André-des-Eaux, présentation des travaux en cours.
- 5. Projet Eole Nantes Saint-Nazaire via ConsultVox :**

Le premier débat mobile s'est tenu le 25 septembre à la base sous-marine de Saint-Nazaire. L'équipe du projet était présente à Cinéville, Saint-Nazaire, le 30/09/2024, à la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable. Cette rencontre a permis de présenter le projet Éole, les modalités de participation à la concertation et d'échanger avec le maître d'ouvrage et les garants.

SPCNE est inscrite pour participer à un atelier « Infrastructures et aménagements : Comment concevoir les ouvrages du projet Éole ? » le 05 novembre 2024

Le dossier est en cours d'étude.

6. Enquête publique sur le dragage du Port :

Du lundi 07 octobre 2024 au jeudi 07 novembre 2024 inclus, dans les communes de Nantes, Pornic, La Baule, Paimboeuf, Noirmoutier-en-l'île, St-Nazaire et Donges, portant sur la demande présentée par le Grand Port Maritime de Nantes – Saint-Nazaire en vue d'obtenir l'autorisation environnementale (autorisation « loi sur l'eau » au titre des installations, ouvrages, travaux et activités mentionnés à l'article L. 214-3, avec étude d'impact et « absence d'opposition au titre des sites Natura 2000 ») et la déclaration d'intérêt général des travaux pour le projet susmentionné.

Le dossier d'enquête est en cours d'étude, les avis des PPA (Personnes publiques associées) sont à prendre en considération. Il est notamment regrettable que le clapage (immersion en mer du matériau

sédimentaire extrait) se fasse toujours en mer au niveau de La Lambarde et qu'une partie ne soit pas traitée à terre.

7. **Stratégie locale de gestion du trait de côte** : : séminaire de clôture du projet partenarial « Gestion intégrée du littoral » les 7 et 8 octobre au Pouliguen
SPCNE est membre du comité des partenaires de la stratégie locale de gestion du trait de côte de Cap Atlantique - La Baule - Guérande - Agglo et de Saint-Nazaire Agglo.
SPCNE a été invitée à un séminaire national de clôture, réunissant les 17 territoires qui ont bénéficié d'un accompagnement dans ce cadre, au Pouliguen les 7 et 8 octobre 2024.
Concernant le projet du comité local, celui-ci n'est pas tout à fait terminé. Suite au dernier COPAR d'avril 2024, les travaux se poursuivent pour l'élaboration du plan d'actions.
Les élus se posent la question de la protection à tout prix des habitations proches du littoral. Qui doit financer les travaux ? Collectivités ou particuliers ? Certaines maisons seront sans doute appelées à disparaître, à quelle échéance ?
8. **Construction illégale 16 rue F. Buisson** : suite à la convocation de SPCNE au commissariat de St-Nazaire sur saisie du procureur par le Préfet qui a reçu copies de nos courriers à la Mairie, différentes actions sont entreprises et une 4ème relance a été envoyée en LR/AR, à la Mairie avec copie au Préfet, qui n'a toujours pas répondu à notre demande concernant la construction illégale dégradant un patrimoine balnéaire classé 2 étoiles. En attente de réponse.
9. **Ecoulement d'eau sur un chantier, route de La Courance** :
Suite à la conférence du 24/09/2024 intitulée « Du grand au petit cycle de l'eau, une ressource à préserver », SPCNE a envoyé un courrier au Président de la Carene.
En septembre 2023, une construction d'immeubles a débuté au 66 route de La Courance. Depuis, l'eau coule en permanence, elle s'est infiltrée en particulier dans la parcelle en aval YL92 et le premier dégât se voit sur un chêne centenaire qui est attaqué par un champignon alors qu'il était sain auparavant. Pourtant, le constructeur, avant le début des travaux, avait rassuré le voisinage en promettant de faire deux bassins de rétention d'eau qui n'ont pas été réalisés. Nous demandons au service public (La Carene) de s'assurer que les règles établies soient respectées afin de protéger notre environnement et les ressources en eau. En attente de réponse.
10. **Commission de suivi de site exceptionnelle de DONGES Total Energie** : Reçu le 07/10/2024, le compte rendu de la réunion du 6 septembre qui avait pour objet la présentation des conclusions du rapport de l'INERIS suite à l'incident survenu sur le site Total Energies de Donges le 21/12/2022. RAS sur ce compte-rendu.

11. Courriers :

- Reçu, de la Mairie, le 11/09/2024, le lien vers l'**enquête transition écologique menée par la Ville de Saint-Nazaire**, y répondre avant le 7 octobre.
- Reçu de la Préfecture, le 19/09/2024, une invitation à la prochaine réunion du **Groupe de travail environnement du parc éolien de Saint-Nazaire** le jeudi 17 octobre de 9h30 à 12h30 à la Maison des associations - Agora 1901, à St-Nazaire.

L'ordre du jour de cette commission est le suivant :

- Raccordement (RTE)
- Présentation des suivis écologiques pour la partie terrestre et la partie maritime
- Parc éolien (PBG)
- bilan de l'année écoulée, résultats des suivis environnementaux réalisés au cours de la première année d'exploitation du parc éolien (2023), suivis en cours et les calendriers des prochains grands jalons en matière de suivi environnemental du parc.
- Reçu, le 07/10/2024, de la sous-Préfecture une invitation à **la commission de suivi de site de la société Rabas Protec** le jeudi 28 novembre à 9h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire

Prochaine réunion le mardi 12 novembre 2024, salle 5, de la maison des Associations, à St-Nazaire.